



**HAL**  
open science

# Évolution fonctionnelle d'une divinité à l'échelle locale : les offrandes à l'Aphrodite de Stèsileôs à Délos

Cécile Durvy

► **To cite this version:**

Cécile Durvy. Évolution fonctionnelle d'une divinité à l'échelle locale : les offrandes à l'Aphrodite de Stèsileôs à Délos. Le donateur, l'offrande et la déesse. Systèmes votifs des sanctuaires de déesses dans le monde grec, Presses universitaires de Liège, pp.149-167, 2009, 10.4000/books.pulg.610 . halshs-02865632

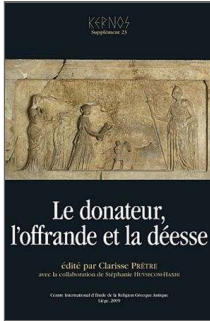
**HAL Id: halshs-02865632**

**<https://shs.hal.science/halshs-02865632>**

Submitted on 11 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Clarisse Prêtre (dir.)

**Le donateur, l'offrande et la déesse**  
Systèmes votifs des sanctuaires de déesses dans le monde grec

Presses universitaires de Liège

---

## Évolution fonctionnelle d'une divinité à l'échelle locale : les offrandes à l'Aphrodite de Stèsileôs à Délos

Cécile Durvy

---

DOI : 10.4000/books.pulg.610  
Éditeur : Presses universitaires de Liège  
Lieu d'édition : Presses universitaires de Liège  
Année d'édition : 2009  
Date de mise en ligne : 16 mai 2013  
Collection : Kernos suppléments  
ISBN électronique : 9782821829114



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

DURVY, Cécile. *Évolution fonctionnelle d'une divinité à l'échelle locale : les offrandes à l'Aphrodite de Stèsileôs à Délos* In : *Le donateur, l'offrande et la déesse : Systèmes votifs des sanctuaires de déesses dans le monde grec* [en ligne]. Liège : Presses universitaires de Liège, 2009 (généré le 23 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pulg/610>>. ISBN : 9782821829114. DOI : 10.4000/books.pulg.610.

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

---

# Évolution fonctionnelle d'une divinité à l'échelle locale : les offrandes à l'Aphrodite de Stèsileôs à Délos

Cécile Durvye

---

- 1 Dans la présente étude, nous traiterons de l'Aphrodite délienne, ou plutôt d'une Aphrodite délienne puisque les sources attestent à Délos deux sanctuaires d'Aphrodite, le premier intégré au sanctuaire d'Apollon, l'autre fondé par un dénommé Stèsileôs<sup>1</sup>. Le culte fondé par Stèsileôs est institué dans les dernières années du IV<sup>e</sup> s., c'est-à-dire au début de l'Indépendance délienne, et se poursuit sous l'Indépendance, puis pendant l'occupation athénienne, jusqu'à l'abandon de Délos dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.
- 2 Deux types de sources permettent d'appréhender, au moins en partie, les offrandes consacrées à cette divinité entre 304 et 146 av. J.-C. La première source, c'est le sanctuaire lui-même, qui a été découvert en 1912 au pied de la colline du Théâtre<sup>2</sup>. Il se compose d'un autel, d'un petit temple rectangulaire devant lequel se trouvent deux bases inscrites, et de plusieurs bâtiments annexes d'époques différentes que les inscriptions invitent à considérer comme des *oikoi*. L'un de ces présumés *oikoi*, situé à l'ouest du temple, est contemporain du temple et de l'autel, l'ensemble datant du début de l'Indépendance, vers 300, alors que les quatre édifices orientaux, au moins dans le dernier état conservé des vestiges, datent de la période athénienne (après 167 av. J.-C.). Le matériel des fouilles menées dans le temple en 1912 n'a pas été conservé. Les rapports de l'époque notent l'absence d'élément de statuaire de marbre ; les fouilles récentes, qui ont porté sur les bâtiments d'époque athénienne, ont livré un matériel votif assez pauvre<sup>3</sup> : le sanctuaire a apparemment été vidé avant son abandon<sup>4</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

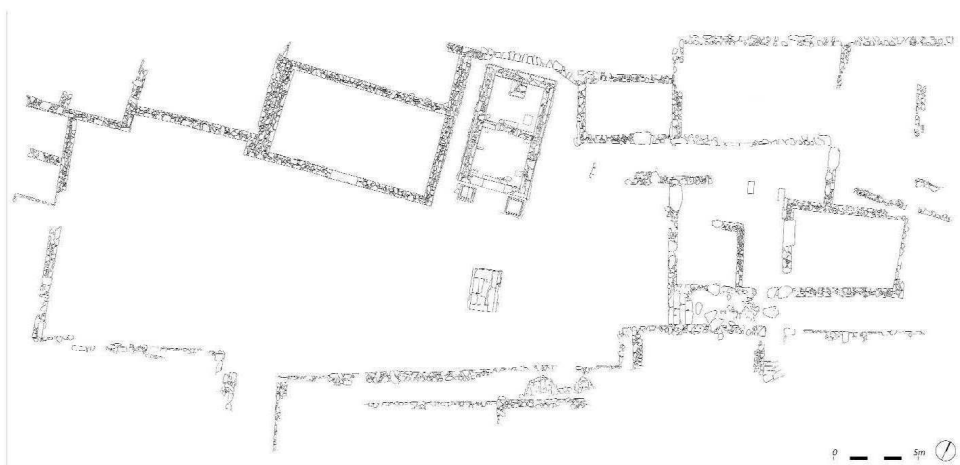


Fig. 1. Plan du sanctuaire (F.-F. Muller, 2004 ©EFA)

- 3 Le matériel des fouilles étant jusqu'à présent peu révélateur, la majeure partie de nos informations sur les offrandes à Aphrodite provient des inventaires déliens, qui dressent des listes des offrandes conservées dans l'Aphrodision de Stèsileôs. C'est le deuxième type de source évoqué plus haut. Parmi les inventaires de l'époque de l'Indépendance délienne, nous n'avons qu'un texte qui mentionne une offrande à Aphrodite<sup>5</sup> ; je ne l'intègre pas à cette étude parce qu'il ne se rapporte pas nécessairement au sanctuaire qui nous intéresse, mais probablement plutôt à un Aphrodision antérieur situé dans le sanctuaire d'Apollon. En revanche, nous avons conservé huit inventaires athéniens comprenant un chapitre consacré explicitement à l'Aphrodision de Stèsileôs : une série de cinq textes date des alentours de 156 av. J.-C.<sup>6</sup>, et une série de trois autres des alentours de 146<sup>7</sup>. Ces textes présentent une liste comprenant d'abord la statue de culte, puis différentes statues d'Aphrodite et d'Éros dont les donateurs sont parfois mentionnés ; à ces statues s'ajoutent des tableaux ainsi que des objets divers : encensoirs, vase à parfum, ou, dans la deuxième série, figurines et éléments vestimentaires. La liste comporte encore des éléments de mobilier : des bancs de marbre, une table à offrandes, des portes à décors de bronze, des grilles et des caissons peints ornant le plafond du pronaos. Elle enregistre enfin les bâtiments et statues extérieurs au temple, c'est-à-dire les deux statues dont les bases flanquent la porte du temple et cinq *oikoi*<sup>8</sup>.
- 4 Pour dater les offrandes recensées dans ces textes, nous disposons de deux moyens : l'un est l'identification des donateurs, l'autre l'évolution de la liste fournie par les inventaires. Une étude chronologique montre que la nature des offrandes varie entre l'époque de l'Indépendance et l'époque athénienne, c'est-à-dire entre l'époque où le sanctuaire est fréquenté par des Déliens et celle où, après l'expulsion des Déliens par le Sénat romain en 167, il est fréquenté par une population plus cosmopolite. Lorsque le public du sanctuaire change, la nature des offrandes paraît se modifier, alors même que l'attribution du sanctuaire reste la même. Il semble donc que la pratique des offrandes à l'Aphrodite de Stèsileôs illustre le rôle essentiel joué par le donateur dans la définition des offrandes à consacrer.
- 5 Je chercherai à le démontrer en présentant d'abord l'évolution du type d'offrandes faites à la même déesse dans le même sanctuaire pendant les quelques cent cinquante ans que couvre notre documentation ; je confronterai ensuite cette évolution à l'identité des

donateurs connus, puis à celle de la divinité destinataire, afin de voir qui, du donateur ou de la déesse, l'emporte dans la définition de l'offrande.

## 1. Évolution de la nature des offrandes consacrées dans un même sanctuaire

- 6 Le corpus des offrandes dédiées dans l'Aphrodision de Stèsileôs frappe par sa diversité : le temple lui-même est probablement une offrande<sup>9</sup>, la statue de culte l'est assurément ; faut-il donc les mettre sur le même plan que les chitons ou les paires de sandales votives qui figurent dans les inventaires ? Pour comprendre la visée et la signification de ces diverses offrandes, commençons par étudier leur répartition chronologique. Celle-ci se fait en trois étapes qui se distinguent par la nature et l'importance des consécration.

### 1.1. Fondation : offrir un sanctuaire

- 7 La première étape, c'est la fondation du sanctuaire, c'est-à-dire l'offrande d'un certain nombre d'éléments immobiliers et mobiliers permettant une pratique cultuelle.
- 8 De ces premières offrandes, la plus ancienne datée est la statue de culte d'Aphrodite, attestée pour la première fois en 304<sup>10</sup>. Un compte plus tardif mentionne les frais de l'entretien « de la statue d'Aphrodite qu'a consacrée Stèsileôs » (τῆς Ἀφροδίτης τὸ ἄγαλμα ἧς ἀνέθηκε Στησίλεως)<sup>11</sup>. La statue de culte, décrite dans les inventaires comme « la statue de la déesse, en marbre, tenant dans la main droite une phiale de bois dorée » (τὸ ἄγαλμα τῆς θεοῦ λίθινον ἔχον φιάλην ἐν τεῖ δεξιᾷ ξυλί[ρυσον])<sup>12</sup>, est donc bien une offrande.
- 9 Les inventaires situent cette statue dans un temple ; la première assise de la base de la statue de culte est encore visible dans le temple découvert en 1912. Le temple est un petit édifice rectangulaire sans colonne, d'un plan peu commun<sup>13</sup> ; son appareil trapézoïdal à décrochements est rare à Délos ; construit en marbre local, il reprend l'orientation des temples archaïques d'Héra ou de Létô. Il se place ainsi dans la lignée de temples voués à des déesses antérieurs à la présence athénienne à Délos, et fait le choix de singularités architecturales qui pourraient s'expliquer par une volonté de rompre avec les habitudes de construction de l'époque classique. Nous n'avons aucune certitude quant au financement de la construction de l'édifice. Il est possible qu'il ait été assuré par la caisse sacrée, auquel cas il ne constitue pas une offrande ; toutefois, divers arguments — le choix de son emplacement à distance du sanctuaire d'Apollon et en bordure d'un quartier d'habitation, l'originalité de son appareil et de son plan, sa petite taille, la présence devant le temple de statues des parents du fondateur (nous y reviendrons plus bas) — donnent à penser qu'il s'agit probablement d'une offrande de Stèsileôs. La même question se pose pour les autres constructions du sanctuaire. L'autel est contemporain du temple selon des critères stylistiques, *Yoikos* situé à l'ouest du temple semble appartenir au même programme de construction<sup>14</sup>, mais on ignore qui a financé leur construction. Il n'est pas impossible que les hiéropes déliens aient fourni le cadre matériel du culte tandis que Stèsiléos finançait la statue et les fêtes ; mais on comprend mal, dans ce cas, l'emprise exercée sur le sanctuaire par Stèsileôs et ses descendants. Il est plus vraisemblable que l'ensemble des monuments du sanctuaire aient été offerts conjointement par Stèsileôs<sup>15</sup>.

- 10 À la phase de fondation du sanctuaire correspond encore l'institution d'une fête financée par Stèsileôs : un capital supérieur ou égal à 1500 drachmes est confié aux hiéropes pour que son revenu annuel finance d'une part la célébration d'une fête lors de laquelle un sacrifice est effectué, et d'autre part la consécration d'un ou de plusieurs vases de fondation à Apollon et Aphrodite<sup>16</sup>.
- 11 Le moment de la fondation du culte est donc marqué par une série d'offrandes nécessaires à sa pratique : le cadre monumental des célébrations est partiellement ou totalement l'offrande d'un particulier, et c'est encore une offrande du même individu qui finance le déroulement des fêtes. En cela, Stèsileôs est une figure de donateur exceptionnelle à Délos puisque son offrande à la déesse est l'instauration d'un culte nouveau, qu'il inscrit dans l'espace par la construction (complète ou partielle) du sanctuaire, et dans le temps par l'institution de fêtes qui lui survivront.

## 1.2. Offrandes de l'Indépendance

- 12 Pendant la période de l'Indépendance, le culte fondé par Stèsileôs donne lieu à des offrandes privées sous forme d'objets ou de financement. Les objets sont identifiables dans les inventaires de l'époque athénienne par l'onomastique de leurs dédicants. Les financements ont quant à eux laissé des traces dans la comptabilité des gestionnaires du *hiéron* apollinien.
- 13 Parmi les offrandes matérielles, les objets datables sont majoritairement des statues, qui ont été enregistrées dans les inventaires avec le nom du dédicant qui figurait sur leur base. En plus de la statue de culte offerte par Stèsileôs, cinq statues d'Aphrodite ont été dédiées par des Déliens de l'Indépendance (leurs noms seront cités plus bas). Deux des bases de ces statues ont été découvertes dans le temple : les dédicaces y figurant portaient le nom du donateur, son patronyme et le nom de la déesse au datif<sup>17</sup>. Deux autres statues de l'Indépendance sont attribuées à un donateur bien connu puisqu'il s'agit de Stèsileôs. Ce ne sont plus des statues de la déesse, mais deux statues de bronze situées à l'extérieur du temple, de part et d'autre de la porte, qui représentent les parents de Stèsileôs.
- 14 Parmi les offrandes que le nom du donateur permet de dater de l'Indépendance figurent encore un tableau-portrait (εἰκονικόν) de bois, offrande d'un Stèsileôs qui peut être le fondateur ou l'un de ses descendants, et un vase à parfum (ἔξάλειπτρον) de verre sur une plinthe de bois offert par Échénikè, fille de Stèsileôs.
- 15 Enfin, deux éléments mobiliers sans donateur connu peuvent être vraisemblablement datés de la période de l'Indépendance. Une table de marbre enregistrée dans l'inventaire du *naos* juste après la statue de culte, et donc placée à proximité immédiate de celle-ci, a probablement été nécessaire à la disposition des offrandes dès le début du fonctionnement du sanctuaire. Deux bancs de marbre sont enregistrés dans les inventaires athéniens ; dans le temple, le long des murs latéraux du pronaos, sont visibles deux pieds de banc en place et trois fondations destinées à en recevoir d'autres. Ces pieds sont antérieurs à la mosaïque d'éclats de marbre qui forme le sol du temple, qui s'appuie contre eux. Les autres exemples déliens de ce type de mosaïque datant de l'Indépendance<sup>18</sup>, il est très probable que les bancs sont un aménagement de la première période de fonctionnement du sanctuaire.
- 16 Aux offrandes mobilières faites sous l'Indépendance à l'Aphrodite de Stèsileôs, il faut ajouter une nouvelle fondation qui vient doubler celle que Stèsileôs lui-même a établie en

302 : en 250, Échénikè, fille du fondateur, consacre une somme de 3000 drachmes dont le revenu annuel (300 drachmes) est consacré à un sacrifice à Apollon et Aphrodite<sup>19</sup>.

- 17 Les offrandes de l'Indépendance, du moins celles que nous parvenons à identifier, forment un ensemble assez riche fait d'éléments durables, parfois coûteux, qui contraste avec ce que nous connaissons des offrandes de l'époque athénienne.

### 1.3. Offrandes de l'époque athénienne

- 18 L'identification des offrandes de la période athénienne n'est sûre que pour les objets ajoutés dans les inventaires entre 156 et 146<sup>20</sup>. Ces éléments, dont deux seulement sont attribués par les textes à un donateur, forment un ensemble composite d'objets dont beaucoup ont valeur d'usage.
- 19 Les plus luxueuses de ces offrandes sont des bijoux. Un peu avant 156, la statue de culte porte des boucles d'oreilles en or offertes par une Dèmètria inconnue par ailleurs<sup>21</sup>. Ces boucles sont remplacées sur la statue, un peu après 156, par des boucles d'oreilles en argent offertes par une prêtresse sortie de charge, Pleistarchè<sup>22</sup>. Pendant l'époque athénienne, le matériel du culte s'enrichit aussi de deux ou trois nouveaux encensoirs de marbre<sup>23</sup>, qui s'ajoutent à un encensoir de bronze antérieur.
- 20 Mais le temple s'emplit surtout d'offrandes d'un type beaucoup plus modeste. Outre de petites figurines de bois, la majorité de ces offrandes nouvelles consiste en éléments vestimentaires et en objets de la vie quotidienne : en 156, la prêtresse Eudôra offre un chiton de lin blanc<sup>24</sup>, auquel s'ajoutent progressivement dans les inventaires six autres chitons votifs consacrés entre 156 et 146, dont un d'enfant en laine, et une toge (τήβενναν) ; à la même époque sont consacrées trois à six paires de sandales votives (trois ὑποδημάτων ἀναθεματικῶν ζεύγη et trois σανδαλιῶν ἀνακίμενων ζεύγη) et un éventail (ῥιπίδιον)<sup>25</sup>.
- 21 Pendant cette période, le sanctuaire connaît des transformations que les données archéologiques nous permettent d'appréhender. La fouille montre en effet que c'est au milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. que sont construits les *oikoi* qui constituent la partie orientale du sanctuaire<sup>26</sup>. Or ces *oikoi* sont d'une construction beaucoup moins soignée que les édifices de l'Indépendance : il suffit pour s'en convaincre de comparer l'appareil d'un mur de l'*oikos* ouest, le plus ancien des *oikoi*, avec celui d'un mur des nouveaux bâtiments<sup>27</sup>. Ces édifices agrandissent le sanctuaire, signe que sa fréquentation s'accroît ; mais la qualité de leur construction n'est pas celle des bâtiments de l'Indépendance.
- 22 Pour tirer des conclusions de cette analyse, il faut tenir compte de la nature des sources. Les inventaires de l'époque athénienne n'offrent pas une vision complète du contenu des sanctuaires déliens ; seuls sont mentionnés par les magistrats les objets qui leur semblent dignes d'intérêt, sans que nous soyons toujours à même de saisir selon quels critères. Les listes que nous possédons n'ont donc pas un caractère exhaustif qui permettrait des statistiques sûres. De plus, il se peut que le temple d'Aphrodite ait contenu à l'époque de l'Indépendance des objets qui en aient disparu par la suite, évacués du temple soit parce qu'ils étaient anciens ou endommagés, soit pour faire place aux nouvelles offrandes. La conclusion de cette étude ne saurait donc être une affirmation absolue : tout au plus pouvons-nous prétendre dégager de l'analyse précédente une impression d'ensemble, que les données archéologiques semblent confirmer. Cette impression est la suivante : si les nouvelles constructions montrent la vitalité du sanctuaire, les nouvelles offrandes

paraissent marquer une évolution par rapport à l'époque précédente : aux offrandes monumentales coûteuses succèdent des offrandes plus personnelles, relatives à la vie quotidienne.

## 2. L'offrande comme émanation du donateur : les intentions des donateurs

- 23 L'origine de cette apparente évolution pourrait trouver une explication dans les bouleversements que connaît la société délienne en 167 av. J.-C. avec l'expulsion des Déliens et l'installation à leur place de clérouques athéniens. La modification du type d'offrandes faites à la déesse — pour autant que nous puissions la mesurer — est probablement liée à l'évolution du public de l'Aphrodision. Que savons-nous de ce public ? Les offrandes dont les donateurs sont nommés dans les inventaires permettent de restituer, au moins en partie, la fréquentation du sanctuaire. Ici encore nous procéderons chronologiquement en présentant d'abord les donateurs de l'Indépendance, puis ceux de la seconde domination athénienne.

### 2.1. Stèsileôs et ses descendants

- 24 La majeure partie des offrandes de l'Indépendance sont le fait de Stèsileôs et de sa fille Échénikè. Stèsileôs a offert la statue de culte, peut-être le temple, l'autel et *Y oikos* ouest, assurément les statues de ses parents qui flanquent l'entrée du temple, et une fête avec sacrifice et vases de fondation ; Échénikè a offert une statue d'Aphrodite, un vase à parfum (ἑξάλειπτρον) et une fête.
- 25 Stèsileôs est un personnage bien connu à Délos<sup>28</sup>. D'origine délienne, il appartient à la tribu des Argadeis et a exercé dès les premières années de l'Indépendance plusieurs magistratures et liturgies : il est archonte en 305<sup>29</sup>, chorège des Apollonia en 284<sup>30</sup> et chorège des Dionysia en 280<sup>31</sup>. Les largesses de sa fille Échénikè ne sont pas dues à un statut d'unique héritière : on lui connaît un frère, nommé Diodotos II comme son grand-père paternel, qui reprend le flambeau en intervenant dans la vie politique et religieuse de la cité ; il est tour à tour lampadarque au début du III<sup>e</sup> s., ambassadeur en 288 et hiérope en 286, et son nom apparaît dans une loi très mutilée et mal datée (probablement du III<sup>e</sup> s.) qui porte sur les rapports entre les deux sanctuaires d'Aphrodite (à moins qu'il ne s'agisse de son petit-fils, Diodotos III)<sup>32</sup>. Le fils de Diodotos II, Stésiléos II, est archonte en 207<sup>33</sup>.
- 26 La volonté d'inscrire dans le culte une marque familiale est nettement perceptible dans deux éléments. Le premier, ce sont les fêtes de fondations créées par Stèsileôs et Échénikè en 302 et 250 : les premières sont nommées Stèsileia, les secondes Échénikeia. Chacune porte donc le nom de son fondateur et non celui de la déesse à laquelle les fêtes sont consacrées ; précisons que les deux fêtes sont sans aucun doute possible consacrées à Aphrodite et à Apollon, comme en témoignent explicitement les inscriptions<sup>34</sup>. Cette dénomination s'explique par l'existence à Délos de fêtes antérieures en l'honneur d'Aphrodite, appelées Aphrodisia et financées par les gestionnaires du sanctuaire d'Apollon<sup>35</sup>. Le cas n'est pas unique à Délos, où l'on connaît des fêtes nommées d'après leurs fondateurs dans plusieurs contextes.



- 27 Les plus célèbres sont les fêtes instituées par les Épigones à partir du milieu du III<sup>e</sup> s. : les Antigoneia fondés en 253 par Antigone Gonatas sont dédiés à la triade apollinienne, les Dèmètrieia fondées en 238 par Démétrios II probablement aussi ; les Stratonikeia (253) portent le nom de la reine au nom de laquelle sont faites les offrandes, mais qui n'est pas la fondatrice des fêtes ; les
- 28 Philippeia de Philippe V ou les Attaleia d'Attale I<sup>er</sup> sont moins bien connus<sup>36</sup>. Mais ces fêtes sont postérieures d'un demi-siècle à la fondation de Stèsileôs, et c'est plutôt dans le contexte délien du début de l'Indépendance qu'il faut lui chercher des parallèles.
- 29 Plusieurs fondations portent des noms de Déliens ou d'étrangers. Parmi les fêtes offertes par des étrangers, les Eutycheia portent le nom de leur fondateur Eutychès de Chios, les Nikolaeia celui de Nikolaos l'Étolien<sup>37</sup> ; parmi les créations proprement déliennes figurent trois fondations qui ont été rassemblées pour constituer le fonds dit *prytanikon* ou *hestiatikon*, qui finance des vases dédiés à Hestia et utilisés pour faire des libations en l'honneur de la déesse, patronne des archontes sous l'Indépendance<sup>38</sup>. Deux de ces fondations datent de la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s., les Gorgieia institués par Gorgias et les Philonideia de Philônis, respectivement datés de 228 et entre 239 et 233<sup>39</sup> ; mais la troisième, les Mikytheia, pourrait être antérieure à 308<sup>40</sup> : elle serait alors la plus ancienne de ces fondations privées portant le nom de leur donateur, et un modèle possible pour la fondation de Stèsileôs.
- 30 Dans tous ces cas, Stèsileôs est le premier ou l'un des premiers Déliens à établir une fondation dont la forme a pour conséquence, et probablement pour objectif, de lier durablement le nom du donateur à celui de la divinité, et de mettre ainsi en valeur dans le culte de la divinité l'intervention d'un particulier. Ceci est vrai pour n'importe quelle offrande portant le nom de son donateur, mais particulièrement perceptible dans ces cas où le nom de la divinité, traditionnellement lisible dans le nom de la fête, est remplacé par celui du donateur.
- 31 Or ce même phénomène de disparition du nom de la divinité au profit de celui du donateur apparaît aussi dans l'épigraphie votive de l'Aphrodision. Les deux bases qui flanquent la porte du temple portaient les statues de bronze des parents de Stèsileôs, et leur dédicace est rédigée comme suit : [Σ]τησίλεως τὸν πατέρ[α] Διόδοτον (base est) et Στησίλεως τὴν μητέρα Ἐχενίχην (base ouest). L'attribution à la déesse est absente de la formulation, où ne demeurent que la mention du fondateur et celle de sa lignée. Le cas, fréquent ailleurs, n'est pas isolé à Délos où la position d'une statue peut suffire à manifester son attribution, rendant ainsi inutile la mention du nom de la divinité destinataire (les bases de statues du *hiéron* d'Apollon sont loin de toutes porter la dédicace
- 32 Ἀπόλλωνι). Parmi les bases de l'Indépendance que nous avons conservées, la plupart portent toutefois le nom de la divinité honorée. L'indice que constitue l'absence du nom d'Aphrodite sur les bases des statues des parents de Stèsileôs n'est donc pas probant par lui-même ; mais sa confrontation avec les données concernant les fêtes d'Aphrodite donne le sentiment que dans les pratiques votives de l'Aphrodision la lignée du donateur est mise en avant de préférence à la personnalité de la divinité.
- 33 Dans cette perspective interprétative, les offrandes de Stèsileôs apparaissent comme une œuvre de célébration familiale autant que comme un acte de piété : pour une Aphrodite dans le *naos*, identifiée clairement dans les comptes et les inventaires — probablement grâce à une inscription portée sur sa base — comme « la statue de l'Aphrodite qu'a consacrée Stèsileôs », deux statues de bronze célèbrent les parents du fondateur, un

portrait le représente dans le *pronaos*, des fêtes portent son nom. La fondation du sanctuaire et sa gestion par la famille du fondateur pendant l'époque de l'Indépendance constituent donc non seulement un acte de piété, mais aussi un acte social de représentation familiale.

## 2.2. Les autres donateurs de l'Indépendance

- 34 Quel est alors le rôle, au sein de ce sanctuaire familial, des autres donateurs de l'Indépendance ? Nous en connaissons quatre, qui ont chacun offert une statue d'Aphrodite : Ktésônidès, Promathion, Praximenès et Stèsikratè. Cette liste permet plusieurs remarques.
- 35 D'abord, trois des quatre donateurs sont des hommes. Je dirais même plus : le quatrième est d'un sexe hésitant puisque dans un des trois inventaires conservés qui citent son nom, celui-ci est masculin : au lieu d'enregistrer dans la liste des statues ἄλλο μικρόν, ἀνάθημα Στησικράτης<sup>41</sup>, le magistrat note ἄλλο μικρόν, ἀνάθημα Στησικράτου<sup>42</sup>.
- 36 Les trois autres donateurs appartiennent à des dynasties déliennes connues. Ktésônidès est membre d'une famille attestée à Délos depuis 300. Il est garant en 179 et 175 d'un emprunt fait par la cité de Délos au sanctuaire<sup>43</sup>, ce qui permet de le situer dans la catégorie sociale la plus riche de Délos ; vers 183, il est trictyarque, c'est-à-dire placé à la tête d'une trittyte et éponyme de sa trittyte pour l'année<sup>44</sup>. Promathion, quant à lui, a consacré à Aphrodite et Hermès<sup>45</sup> une statue dont la dédicace rappelle les offrandes des agoranomes à Aphrodite : il est donc possible que ce personnage, inconnu par ailleurs, ait rempli la charge d'agoranome. Quant à Praximenès, nous connaissons trois Déliens de ce nom : l'un représente en 250 sa tribu en tant que lampadarque (comme Diodotos, le fils de Stèsileôs, l'avait fait au début du siècle) ; il est logiste en 246 et plusieurs fois garant dans des travaux<sup>46</sup>. Notre donateur pourrait aussi être son fils, ou encore son petit-fils, trésorier en 185 et hiérope en 182. Quel qu'il soit, le Praximenès qui dédie à Aphrodite une statue de marbre appartient à cette grande famille délienne.
- 37 Nous pouvons observer à la fois dans la famille de Stèsileôs et entre les autres donateurs identifiés deux points communs : d'une part la richesse, d'autre part l'activité politique. L'impression que nous retirons de ces données est donc la suivante : des offrandes relativement luxueuses sont déposées dans le sanctuaire par des Déliens appartenant à une catégorie sociale assez homogène d'hommes riches et politiquement actifs ; les offrandes féminines restent minoritaires. Cette conclusion n'a bien sûr pas le poids d'une certitude absolue : nous raisonnons malheureusement sur un corpus très réduit et peut-être faussé par les habitudes d'enregistrement des magistrats athéniens responsables des inventaires. Dans les conditions d'observation dont nous disposons, il me semble toutefois pouvoir proposer cette remarque comme une hypothèse de travail intéressante.

## 2.3. Les donateurs de l'époque athénienne

- 38 À en croire ces documents incomplets et de facture variable que sont les inventaires, la situation semble assez différente à l'époque athénienne. Les grandes familles déliennes ont disparu, expulsées par décision du Sénat romain ; les donateurs qui opèrent désormais dans l'Aphrodision de Stèsileôs appartiennent à un groupe social différent. Les sources épigraphiques nous livrent cinq noms : trois d'entre eux sont ceux de femmes,

prêtresses d'Aphrodite ; les deux autres sont ceux de représentants de la nouvelle population de Délos, à savoir un Romain et un Athénien.

- 39 Les trois prêtresses se nomment Eudôra, Pleistarchè et Ionis<sup>47</sup>. Eudôra apparaît dès le premier inventaire de la série, daté des années précédant 156<sup>48</sup>, où elle est citée avec son titre pour avoir offert un chiton de lin blanc ; elle a donc exercé sa charge avant 156. Après 156, on voit apparaître dans les inventaires<sup>49</sup>, sur la statue de culte, des boucles d'oreilles offertes par une Pleistarchè désignée comme « l'ancienne prêtresse » (ἡ ἱέρεια ἡ πρότερον). Dans un inventaire un peu postérieur à cette offrande sont nommées à la fois Pleistarchè, toujours désignée comme « ancienne prêtresse », et Eudôra, mentionnée comme « la prêtresse »<sup>50</sup>. Le vocabulaire des inventaires, qui très souvent reprennent telles quelles les formulations des textes des années précédentes, n'est toutefois pas assez précis pour que l'on puisse assurer sur la base de ce texte que la prêtrise de Pleistarchè est antérieure à celle d'Eudôra ; ce qui est sûr, c'est que les deux femmes ont exercé cette prêtrise aux environs de l'année 156. Ionis est la dernière à apparaître<sup>51</sup> : elle aurait ajouté vers 146 un certain nombre d'offrandes nouvelles à la liste ancienne ; mais de ces objets, enregistrés après la mention Καὶ ἃ προσπαρέδωκεν [ἡ ἱέρεια] Ἰωνίς, plusieurs correspondent en fait à des offrandes déjà connues avant cette date, les seules véritables nouveautés étant des objets d'usage : des chitons, un éventail, une toge, un sceau. Les trois femmes sont hélas inconnues par ailleurs ; on sait seulement qu'une Eudôra a consacré trois phiales dans le Sarapieion un peu avant 145<sup>52</sup>, et rien n'exclut qu'il puisse s'agir de la prêtresse d'Aphrodite.
- 40 Les sources mentionnent deux donateurs masculins qui font à l'époque athénienne des offrandes à l'Aphrodite de Stèsileôs. L'un est un stratège nommé Tullius Lucius (Δύλιος Λευκίου), un Romain donc, qui offre un objet non identifié (le texte est perdu) μυδρὸν ἔχου[σα]<sup>53</sup>. L'autre est un Athénien, Dionysios fils de Nikôn, du dème de Pallène, épimélète de Délos en 110, qui a célébré dans deux dédicaces<sup>54</sup> des réparations effectuées à ses frais sur le temple, la statue d'Aphrodite et « les bases » ; d'après les lieux de découverte des bases qui portent ces inscriptions et qui supportaient probablement des statues, on peut supposer qu'il a érigé ces offrandes à Aphrodite à la fois dans le sanctuaire fondé par Stèsileôs et à proximité du sanctuaire d'Apollon, rappelant peut-être ainsi les travaux effectués par ses soins dans les deux sanctuaires d'Aphrodite. Ces offrandes sont faites au nom du peuple athénien. Dionysios est abondamment représenté dans l'épigraphie délienne par des dédicaces d'offrandes diverses : il a consacré des statues à Zeus Herkeios et à Zeus Ikésios, offert un *satyriseos* au théâtre et financé la construction dans le sanctuaire syrien d'un naos et un pronaos ; il est à plusieurs reprises associé à des Romains pour la construction de monuments honorifiques<sup>55</sup>.
- 41 Pour autant, ici encore, que l'on puisse tirer des conclusions de ce modeste échantillon de donateurs, il semble que le public du sanctuaire ait évolué en même temps qu'évoluait aussi la nature des offrandes qui y étaient consacrées. Le nouveau public est représentatif par sa variété de la population délienne après 167. Un seul notable riche et politiquement actif intervient encore comme donateur, d'une façon ponctuelle, tardive et non spécifique puisque le même personnage est donateur dans toutes sortes de sanctuaires déliens ; à cette exception près, les principales donatrices semblent être les prêtresses, et les offrandes nouvelles répertoriées montrent par leur qualité d'objets d'usage que le culte d'Aphrodite n'est plus lié à un statut social défini.

- 42 À public nouveau, offrandes nouvelles qui peuvent traduire un déplacement des visées religieuses : bien que ni le sanctuaire ni la divinité dédicataire ne changent de nom, l'évolution qui semble se manifester dans la pratique de l'offrande pourrait être le signe d'une modification de l'identité fonctionnelle de la déesse entre les deux périodes.

### 3. L'offrande comme adresse à la déesse

- 43 Dans certains cas, il semble que la nature de l'offrande soit révélatrice des attentes des donateurs, donc des pouvoirs qu'ils prêtent à la divinité. La liste des offrandes pourrait donc nous mener à une définition de la déesse ; si les offrandes évoluent, ce peut être que la définition de l'identité de la déesse s'est modifiée. Cherchons donc à reconnaître, parmi les offrandes de l'Aphrodision, celles qui semblent se rapporter à une personnalité de la déesse, en éliminant tout d'abord de notre corpus les offrandes les moins caractéristiques.

#### 3.1. Des offrandes non spécialisées

- 44 La plupart des offrandes listées par les inventaires ou découvertes lors des fouilles ne sont pas spécifiques à Aphrodite. Les bâtiments (temple, *oikoi*) présentent des spécificités architecturales qui ne semblent pas liées au culte, mais plutôt à la personnalité du fondateur et à son époque, qui le poussent à se distinguer des habitudes architecturales liées aux cultes panhelléniques dans lesquels Athènes s'est imposée jusqu'en 314. Le matériel du culte (encensoirs et table à offrandes) est commun à tous les sanctuaires. Les éléments iconographiques sont peu parlants : les statues, naturellement, sont liées à la déesse puisqu'elles la représentent, mais ne sont guère révélatrices des attentes des donateurs, et surtout pas spécifiques au culte d'Aphrodite puisque l'offrande dans le sanctuaire d'une divinité d'une statue qui la représente est chose courante. L'association aux statues représentant Aphrodite d'une statue d'Éros à l'oie ne confère pas nécessairement à la déesse une spécialité fonctionnelle. La présence de tableaux dans le temple, dont certains tableaux-portraits (πίνακας εἰκονικούς) qui représentent probablement les donateurs, est habituelle dans les sanctuaires déliens ; l'iconographie des scènes votives représentée sur les tableaux votifs (πίνακας ἀναθηματικούς [sic]) serait certainement plus révélatrice, mais nous ignorons ce que représentaient ces tableaux. Quant aux statuettes, les figurines de bois mentionnées par les inventaires ne sont pas plus rares à Délos que les figurines de terre cuite de types divers retrouvées en fouille.
- 45 La majeure partie des offrandes recensées dans le sanctuaire reste donc peu révélatrice de l'identité de la déesse.

#### 3.2. Des éléments spécifiques

- 46 Quelques offrandes sont toutefois moins banales, et ne se retrouvent à Délos que dans des contextes de cultes adressés à des divinités féminines. Les boucles d'oreilles (ἐνώδια) que porte la déesse constituent un présent apparemment réservé aux divinités féminines : si Aphrodite se voit offrir des boucles d'oreilles d'or et d'argent<sup>56</sup>, Létô possède des boucles de bois plaquées or, Artémis des boucles rondes, Eileithyia une paire de boucles en bronze ornées de pierres précieuses et des boucles d'or pur ; il s'en trouve encore dans le sanctuaire des dieux égyptiens, probablement destinées à Isis<sup>57</sup>. Sans être rares, ces bijoux

semblent plutôt liés à une dimension féminine d'Aphrodite. La présence de bancs de marbre dans le *pronaos* du temple pourrait aussi être liée au genre de la déesse, puisque les seuls autres exemples qu'en donnent les sanctuaires déliens se trouvent dans les temples d'Héra et de Létô.

- 47 Plus intéressantes sont les offrandes tout à fait spécifiques au culte d'Aphrodite : ce sont les plus modestes, c'est-à-dire les éléments vestimentaires et les objets usuels qui apparaissent parmi les offrandes à l'époque athénienne. Chitons, toge et sandales, sont des offrandes assez isolées dans le corpus délien : si les statues de Létô, d'Héra, d'Artémis, de Déméter portent des chitons<sup>58</sup>, les inventaires ne citent aucun autre vêtement conservé dans leurs sanctuaires ; seule Létô possède une paire de sandales<sup>59</sup>, alors qu'Aphrodite en conserve six, et la toge (τήβενναν) de l'Aphrodision est la seule connue dans les sanctuaires déliens. Il est surtout remarquable de voir rassemblés dans un même sanctuaire autant d'objets ayant pu avoir valeur d'usage.
- 48 Ces offrandes permettent-elles de comprendre la personnalité d'Aphrodite à chacune des deux périodes que nous avons distinguées dans son culte ?

### 3.3. Identification de la divinité

- 49 L'image la plus lisible à partir des offrandes reconnues comme spécifiques est celle d'une Aphrodite féminine, celle qui préside en particulier au mariage. Les vêtements, sandales et objets d'usage rappellent les épigrammes votives de l'*Anthologie palatine* où des dédicantes de ce type d'objets demandent à la déesse de leur fournir un mari ou rendent grâce pour un mariage heureux<sup>60</sup>. L'Aphrodite de l'époque athénienne se présente donc comme une figure de divinité féminine du mariage ou plus largement du rapprochement des sexes, à laquelle des femmes et quelques hommes viennent offrir des objets renvoyant à leur vie quotidienne (qu'ils aient ou non revêtu valeur d'usage) pour demander ou sanctionner une amélioration de type familial. Ce n'est pas là nécessairement la seule fonction de la divinité à cette période ; mais c'est celle qui transparaît le mieux à travers les inventaires. Il n'est pas impossible que l'apparition de ces offrandes dans les inventaires de notre deuxième série résulte d'une modification dans les habitudes d'enregistrement plutôt que d'un afflux d'offrandes d'un type nouveau ; mais même dans ce cas, cette modification de l'enregistrement signale que la fonction de la divinité liée à ces offrandes est considérée par les magistrats comme plus importante qu'elle ne l'était auparavant. Il n'y a rien d'étonnant à constater que la figure d'Aphrodite révérée dans l'Aphrodision de Stèsileôs évolue vers celle, importante depuis l'époque archaïque et en pleine floraison à l'époque hellénistique, de la déesse de la sexualité ; mais elle n'en perd pas nécessairement pour autant des capacités dans des domaines aussi divers que la navigation, la guerre ou l'harmonie civile<sup>61</sup>. Toujours est-il qu'il ne demeure dans nos sources aucune trace d'actualisation de ces capacités après 167.
- 50 Mais dans l'état de nos sources, cette lecture n'est valable que pour la période athénienne. Qui est donc l'Aphrodite de Stèsileôs ? Comment se justifie la dévotion de ce Délien, de sa famille et des donateurs recensés à l'époque de l'Indépendance envers la déesse ? Laquelle des puissances fonctionnelles d'Aphrodite cherchent-ils à mettre en œuvre ? Peut-être leurs offrandes peuvent-elles nous permettre de l'entrevoir. Pour définir les attentes qui y président, rassemblons les indices dont nous disposons. 1) L'Aphrodite de Stèsileôs reçoit des offrandes riches, mais qui ne mettent pas en lumière une fonction spécifique de la déesse. 2) Son public semble majoritairement masculin. Échénikè et peut-être

Stèsicratè lui consacrent des offrandes, mais les donateurs recensés par les inventaires sont surtout des hommes (toutefois, l'argument n'a au mieux valeur que d'indice étant donné la nature des sources). 3) Plus précisément, ces donateurs appartiennent à des familles de citoyens déliens aisés, ayant exercé des magistratures et des liturgies. 4) La célébration des Stèsileia et des Échénikeia lie au culte d'Aphrodite celui d'Apollon, la principale divinité délienne. 5) La fondation des Stèsileia offre des similitudes de date et de forme avec les fondations privées dédiées à Hestia, protectrice des archontes à Délos pendant l'Indépendance.

- 51 De cet ensemble de remarques se dégage une interprétation possible du culte pratiqué dans l'Aphrodision à l'époque de l'Indépendance : l'Aphrodite révérée ici pourrait bien être l'Aphrodite des magistrats, bien connue à Thèbes comme protectrice des polémarques, à Thasos comme protectrice des gynéconomes, ou à Délos même comme protectrice des agoranomes et des astynomes<sup>62</sup>. Il se peut que Stèsileôs, peu après avoir exercé la charge d'archonte, ait créé à Délos un culte dédié à une protectrice des nouveaux liens sociaux qui se constituent au début de l'Indépendance ; la fondation de Stèsileôs et son histoire pendant l'Indépendance témoigneraient alors d'une volonté de créer et d'entretenir entre les membres d'une même catégorie socio-politique des relations fondées sur la pratique commune d'un culte organisé et financé par un membre éminent de la communauté des magistrats.

## Conclusion

- 52 C'est essentiellement à travers les offrandes, souvent seules conservées, que nous appréhendons le fonctionnement des systèmes votifs, cherchant à comprendre grâce à elles les caractéristiques des donateurs et les fonctions de la divinité. L'évolution constatée à l'Aphrodision, où le changement de donateurs semble lié à une modification de fond du système votif et apparemment du caractère de la déesse qui y est impliqué, illustre la liberté du donateur dans la définition de la divinité. La variation que nous avons cru déceler dans l'identité fonctionnelle de la déesse montre que cette identité n'est pas inhérente au sanctuaire, mais liée à la pratique et aux attentes du groupe des donateurs qui le fréquentent. Le cas de cet Aphrodision, qui bénéficie d'une documentation certes toujours insuffisante pour permettre de tirer des conclusions certaines, mais propre à inspirer un certain nombre de pistes interprétatives, incite à réfléchir aux capacités d'évolution d'une personnalité divine selon les attentes de son public, c'est-à-dire d'adaptation de la figure divine aux besoins des fidèles.
- 53 Il serait toutefois trop radical de considérer que les attributions de la divinité se modifient du tout au tout en 167. Les capacités de la déesse dans le domaine du mariage ne sont apparemment pas les principales à être invoquées à l'époque de l'Indépendance ; cela n'empêche pas Échénikè, la fille de Stèsileôs, d'offrir à la déesse un vase à parfum de grand prix certes<sup>63</sup>, mais relevant de la toilette féminine, où l'on peut voir un don adressé à l'Aphrodite féminine autant qu'un présent de prix venant d'une fille de magistrat. De même, les offrandes d'un stratège romain et d'un épimélète athénien peuvent être destinées à l'Aphrodite des magistrats (ou de « l'harmonie civile », pour reprendre l'expression de V. Pirenne-Delforge<sup>64</sup>) autant qu'à l'Aphrodite des liens entre les sexes. La divinité dispose d'un éventail de capacités et de fonctions toujours disponibles dont l'actualisation dépend des circonstances ; même dans un sanctuaire construit et organisé

dans le but d'illustrer l'une de ses attributions, elle ne se restreint pas à un domaine d'activité et peut sans difficulté être invoquée selon toutes ses fonctions.

Tableau des offrandes enregistrées dans les inventaires de l'Aphrodision

Offrandes	Donateur	A	B	C	D	E	F	G	H	I
<b>Cadre matériel du culte</b>										
phiale	Stéphanos	x								
portes du naos avec ornements et heurtoir	?		x	x	x	x	x	†	[x]	·
grilles de bois du naos avec verrou	?		[x]	[x]	x	*	x	*	x	x
portes extérieures du temple avec ornements	?		x	x	x	*	x	*	*	*
clef du temple	?		x	x	x	†		†	x	x
table de marbre du naos	?		x	*	x	x	[x]	*	x	·
2 bancs de marbre du prodomos	?		x	*	x	*	x	*	*	*
caissons peints du prodomos	?		9	[x]	9	†		9	9	≥2
<i>oikoi</i>	?		x	x	x	*	5			
portes du sanctuaire	?		x	x	x	*	x			
encensoir de bronze	?		1	†	1	1	1	†	2	≥1
encensoir de marbre	?							1	3	≥1

<b>Statues, figurines, bas-relief</b>										
statue de culte	Stésiléôs		x	x	x	x	x	*	x	x
boucles d'oreilles en or de la statue	Démètria		x	[x]	x	x	x	†	·	·
boucles d'oreilles en argent doré de la statue	Pleïstarché				x	x	†	·	[x]	
statue d'Aphrodite	Klésonidés		x	x	x	x	x	†	x	*
statue d'Aphrodite en marbre	Echéniké		x	x	x	x	x	†		
statue d'Aphrodite	Promathion		x	*	x	x	x	†		
statue d'Aphrodite	Praximénés		x	x	x	x	x	†		
petite statue d'Aphrodite	Stésicraté		x	†	x	x	x	†		
petite statue d'Aphrodite	?		1	1	1	1	1	†		
petites statues d'Aphrodite mutilées	?		2	2	2	2	2	†		
statue d'Éros à Poie en bronze du prodomos	?		x	[x]	x	†	x	†	x	x
statue d'homme (Diodotois)	Stésiléôs		x	x	x	†	x			
statue de femme (Echéniké)	Stésiléôs		x	x	x	†	x			
petites figurines de bois	?							x	3	≥2
bas-relief avec colombe	?							†	1	1
<b>Tableaux</b>										
tableaux votifs dans le naos	?		2	†	2	2	5	†	*	*
tableau votifs dans le prodomos	?		·	5	5	†	5	†	≥3	≥3
tablettes blanchies	?		5	5	5	†	5	†	≥2	·
tableaux-portraits	?		1	3	3	†	3	†	3	≥2
tableau-portrait de bois	Stésiléôs		1	1	1	†	1	†	·	·
tableau-portrait de la prêtresse	Iônias ?							†	·	1
<b>Objets d'usage</b>										
<i>calathron</i> de verre du prodomos	Echéniké		x	x	x	†	x	†	·	·
chiton de laine blanc (de la statue ?)	Andôra		x	x	x	†	x	†	*	x
chitons consacrés	?							3	3	≥3
chiton d'enfant en lin	?							†	1	1
toge	?							†	1	*
paires de sandales votives	?							†	6	≥3
éventail	?							†	1	*
petits objets d'or (boucles d'oreilles ?)	?							†	x	·
<b>Objets non identifiés</b>										
objet avec <i>melron</i>	Tullius Lucius ?							†	x	x
objet de cristal	?							†	·	x

- 54 **Symboles** : x : mentionné dans l'inventaire ; [x] restitué ; \* inventaire incomplet.
- 55 Les capitales figurant en haut des colonnes renvoient aux inscriptions suivantes :
- 56 **Série 1** : **A** : IG XI, 2, 226, B, l. 6-7 (257 av. J.-C.) ; **B** : ID 1412, a, l. 28-35 (antérieur à D) ; **C** : ID 1414, a, II, l. 1-18 (antérieur à D) ; **D** : ID 1417, A, II, l. 1-21 (156 av. J.-C.) ; **E** : ID 1423, Ba, II, l. 17-23 (postérieur à D) ; **F** : ID 1426, B, II, l. 2-22 (postérieur à D).
- 57 **Série 2** : **G** : ID 1440, A, l. 1-6 (antérieur à H) ; **H** : ID 1442, B, l. 30-35 (146 ou 145 av. J.-C.) ; **I** : ID 1443, B, II, l. 92-100 (postérieur à H).

## NOTES

1. Sur ces sanctuaires, voir Ph. BRUNEAU, *Recherches sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale*, BEFAR 217 (1970), p. 331-348 ; C. DURVYE, « Aphrodite à Délos : culte privé et public à l'époque hellénistique », REG 119 (2006), p. 83-113.
2. Voir P. ROUSSEL, *Délos colonie athénienne*, Athènes, 1987<sup>2</sup> [1916] (BEFAR, 111), p. 240-242.
3. Aux quelques fragments de statuettes de terre cuite peinte découverts lors des fouilles de 2005 et 2006, il faut désormais ajouter le matériel, en cours d'étude, d'une favissa mise au jour en 2008 et contenant quatre-vingt-dix-huit fragments de statuettes de terre cuite.
4. Sur la désaffectation délibérée de certains sanctuaires déliens que la communauté réduite demeurée à Délos à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ne parvenait plus à entretenir, voir BRUNEAU, *o.c.* (n. 1), p. 339-341 et 662-663.
5. Une phiale sur une base : IG XI, 2, 226, B, l. 6-7. Voir DURVYE, *l.c.* (n. 1), p. 98-99.
6. ID 1412, a, l. 28-35 ; ID 1414, a, II, l. 1-18 ; ID 1417, A, II, l. 1-21 (seul inventaire complet) ; ID 1423, Ba, II, l. 17-23 ; ID 1426, B, l. 2-22.
7. *id* 1440, A l. 1-6 ; ID 1442, B, l. 30-35 ; ID 1443, B, II, l. 92-100.
8. Le texte grec de la mieux conservée des inscriptions de la première série (ID 1417, A, II, l. 1-21) figure, avec traduction, dans DURVYE, *l.c.* (n. 1), p. 103-104.
9. Comme A. JACQUEMIN, *Offrandes monumentales à Delphes*, Athènes, 1999 (BEFAR, 304), p. 1, j'adopte la définition de l'offrande qui ouvre l'étude de W.H.D. ROUSE, *Greek Votive Offerings. An Essay in the History of Greek Religion*, Cambridge, 1902, p. 1 : « tout ce qui est donné volontairement à un être conçu comme surhumain est, à strictement parler, une offrande votive. » J'intègre donc dans une réflexion sur les offrandes non seulement les objets offerts en ex-voto, mais aussi l'ensemble des éléments matériels destinés au culte, depuis les plus périssables (les victimes des sacrifices) jusqu'aux plus monumentaux, c'est-à-dire en particulier les bâtiments liés à la pratique du culte et les statues, à la seule condition que ces éléments ne soient pas financés par l'argent du dieu.
10. IG XI, 2, 144, B, l. 5. Voir DURVYE, *l.c.* (n. 1), p. 93-94.
11. ID 290, l. 51.
12. ID 1423, Ba, II, l. 17.
13. Sa photographie figure dans DURVYE, *l.c.* (n. 1), p. 111.
14. DURVYE, *l.c.* (n. 1), p. 96.
15. C'est l'avis de BRUNEAU, *o.c.* (n. 1), p. 337.
16. Si le fonds est à plusieurs reprises placé par les hiéropes, son montant exact n'est pas connu. Toutefois un compte dressant la liste des avances faites aux épistates pour les sacrifices mentionne une avance de 150 drachmes pour les Stèsileia (ID 366, A, l. 134) : selon que l'avance est uniquement destinée au sacrifice ou qu'elle inclut les frais de réalisation du ou des vases offerts à l'occasion de la cérémonie, le fonds du Stèsileion produit donc un intérêt supérieur ou égal à 150 drachmes. L'intérêt étant généralement du dixième (Th. HOMOLLE, « Comptes des hiéropes du temple d'Apollon délien », BCH 6 [1882], p. 112-113), le fonds est supérieur ou égal à 1500 drachmes. Sur les vases des Stèsileia, voir BRUNEAU, *o.c.* (n. 1), p. 342-343 ; J. TRÉHEUX, *Etudes critiques sur les inventaires de l'Indépendance délienne*, thèse manuscrite, Paris, 1959, chapitre 6 du manuscrit.
17. IG XI, 4, 1277 : Ἐχενίκη Στησίλε[ω] Ἄ[φρ]οδίτ[η] ; IG XI, 4, 1278 : Κτησωνίδης Ἀναψυκτίδου Ἀφροδίτη.
18. Ph. BRUNEAU, *Les Mosaiques*, EAD 29, 1972, p. 20 et 99.



19. Ici le montant du fonds est connu par le prêt qu'en font immédiatement les hiéropes : *ig* XI, 2, 287, A, l. 122-123.
20. C'est-à-dire essentiellement ceux qui apparaissent pour la première fois dans les inventaires *id* 1440, A, l. 1-6 ; *id* 1442, B, l. 30-35 ; *id* 1443, B, II, l. 92-100.
21. Première attestation : *id* 1412, a, l. 29.
22. *id* 1423, Ba, II, l. 18-19.
23. *id* 1440, A, l. 6 ; *id* 1442, B, l. 31 et 33.
24. *id* 1417, A, II, l. 21.
25. Toutes ces offrandes apparaissent dans *id* 1442, B, l. 30-35.
26. Voir les rapports des fouilles exécutées en 2005 et 2006 : *bch* 130 (2006), p. 728-741 et *bch* 131 (2007), à paraître.
27. Des photographies de ces murs figurent dans DURVYE, *l.e.* (n. 1), p. 113.
28. Le *stemma* de la famille de Stèsileôs a été dressé par Cl. VIAL, *Délos indépendante*, Athènes, 1984 (BCH, suppl. 10), p. 75.
29. *IG* XI, 4, 1067, b, l. 5 ; la datation a été établie par F. DURRBACH, « La chronologie des archontes déliens », *BCH* 40 (1916), p. 349-351.
30. *IG* XI, 2, 105, l. 4.
31. *IG* XI, 2, 107, l. 13.
32. Lampadarque : *IG* XI, 4, 1155, l. 1. Ambassadeur : *IG* XI, 4, 1028, b, l. 5. Hiéropes : *ID* 155 b, l. 7. Loi sur les deux sanctuaires : *IG* XI, 4, 1029.
33. *ID* 366, A, l. 87.
34. L'inventaire *ID* 442, B (l. 127-128 et 131) mentionne que les vases des Stèsileia étaient gravés d'une dédicace à Apollon et Aphrodite ; le compte *IG* XI, 2, 287, A (l. 122-123) note que le fonds de l'Echénikeion est destiné à financer un sacrifice à Apollon et Aphrodite.
35. Voir BRUNEAU, *o.c.* (n. 1), p. 341.
36. Sur ces fêtes, voir BRUNEAU, *o.e.* (n. 1), p. 560-562. Il existe bien à Délos des Antigoneia et des Démétrieia consacrés à Antigone le Borgne et à son fils Démétrios Poliorcète, institués par la Confédération des Insulaires à la fin du iv<sup>e</sup> s. à l'époque de la « libération » des îles par Démétrios (*ibid.*, p. 565), mais le cas de figure n'est plus du tout le même dans la mesure où ces fêtes portent le nom de celui à qui elles sont dédiées.
37. BRUNEAU, *o.e.* (n. 1), p. 658.
38. BRUNEAU, *o.e.* (n. 1), p. 442.
39. J. TRÉHEUX, « Études d'épigraphie délienne », *BCH* 68-69 (1944-45), p. 271-283.
40. La date de 246 proposée par E. Schulhof est remontée par J. Tréheux jusqu'avant 308 (*l.e.* [n. 39], p. 278).
41. *ID* 1412, a, l. 30 et *ID* 1417, A, II, l. 7.
42. *ID* 1423, Ba, II, l. 22.
43. *ID* 442, A, l. 209 ; *ID* 449, A, l. 21 ; cf. VIAL, *o.c.* (n. 28), p. 359.
44. *ID* 442, B, l. 137 ; VIAL, *o.c.* (n. 28), p. 30.
45. *ID* 2408, une petite base de marbre avec cavité d'encastrement découverte à proximité du sanctuaire d'Apollon (près du « temple du bastion »). TRÉHEUX (*o.c.* [n. 16], p. 449-451) la date de 260 environ et l'identifie à l'offrande enregistrée dans les inventaires de l'Aphrodision de Stèsileôs, et BRUNEAU (*o.c.* [n. 1], p. 339 et 345) considère donc qu'elle provient de l'Aphrodision. L'identification n'est cependant pas du tout certaine. L'association d'Hermès et d'Aphrodite à Délos est toujours le fait des agoranomes : la dédicace de Promathion serait la seule à sortir du contexte de cette magistrature.
46. Voir VIAL, *o.e.* (n. 28), p. 42-43, p. 135 et note 55, p. 159 (lampadarchie : *IG* XI, 2, 287, A, l. 132 ; auteur d'un décret honorifique entre 239 et 229 en faveur d'un Chalcidien, Autoklès fils d'Autoklès, fils d'un ami de Démétrios II de Macédoine : *IG* XI, 4, 681 ; logiste : *ID* 290, l. 110 ;

caution d'un fermier en 250 : IG XI, 2, 287, A, l. 169 ; d'un entrepreneur en 246 : IG XI, 2, 290, l. 193). Identifié par Vial (*ibid.*, p. 135, note 55) comme probable donateur de la statue de l'Aphrodision. Sur son fils, voir Vial, *ibid.*, p. 271.

47. Elles sont nommées dans la deuxième série d'inventaires athéniens. Peut-être la Dèmètria qui a offert à Aphrodite les boucles d'oreilles d'or que porte la statue est-elle aussi une ancienne prêtresse ; mais les inscriptions ne le précisent pas, et la date de son offrande n'est pas connue (nous savons simplement qu'elle est antérieure au premier inventaire conservé, c'est-à-dire à quelques années avant 156).

48. *id* 1412, a, l. 35.

49. *id* 1423, Ba, II, l. 18-19.

50. *id* 1426, B, II, l. 2-5 et 13.

51. *id* 1442, B, l. 33-35.

52. *id* 1442, A, l. 63.

53. *id* 1443, B, II, l. 100.

54. *id* 1810 et 1811.

55. Sur Dionysios, voir ROUSSEL, *o.e.* (n. 02), p. 109 et 258.

56. Par exemple *ID* 1423, Ba, II, l. 18-19.

57. Létô : *ID* 1417, A, l. 51 ; Artémis : *ID* 1417, B, 2, l. 47 ; Eileithyia : *ID* 1421, Bb, l. 13 ; Isis : *ID* 1442, A, l. 43.

58. Par exemple *ID* 1417, A, I, l. 49 (Déméter), l. 101 (Létô), II, l. 22 (Héra) ; *ID* 1444, Aa, l. 38 (Artémis).

59. *ID* 1417, A, I, l. 101.

60. Voir V. PIRENNE-DELFORGE, *L'Aphrodite grecque*, Athènes/Liège, 1994 (*Kernos*, suppl. 4), p. 378.

61. Voir PIRENNE-DELFORGE, *o.e.* (n. 60), p. 409-462 ; voir aussi G. PIRONTI, *Entre eiel et guerre. Figures d'Aphrodite en Grèce ancienne*, Liège, 2007 (*Kernos*, suppl. 18).

62. Fr. SALVIAT et Fr. CROISSANT, « Aphrodite gardienne des magistrats : gynéconomes de Thasos et polémarques de Thèbes », *BCH* 90 (1960), p. 460-471 ; PIRENNE-DELFORGE, *o.c.* (n. 60), p. 446-450.

63. M.-D. NENNA, *Le Verre*, *EAD* 37, 1999, p. 15 et 28, range l'ἑξάλειπτρον parmi les vases de verre moulé sur noyau ; très peu de fragments de ce type d'objet ont été retrouvés à Délos.

64. PIRENNE-DELFORGE, *o.c.* (n. 60), p. 446.

---

## RÉSUMÉS

Nous cherchons ici à mettre en lumière les liens complexes entre les donateurs, leurs offrandes et la déesse destinataire dans le cadre d'un sanctuaire hellénistique délien, l'Aphrodision de Stèsileôs. L'examen des inscriptions et des vestiges laisse supposer que la pratique votive a connu dans ce sanctuaire des modifications importantes au cours du II<sup>e</sup> siècle, le type d'offrandes faites à la déesse se transformant à cette époque. La date de ces modifications correspond à celle où le public du sanctuaire change après l'expulsion des Déliens ; la nature des modifications semble attester une évolution de la personnalité divine d'Aphrodite. Le cas de l'Aphrodision montre donc la capacité qu'ont les pratiquants d'adapter la figure divine à leurs besoins, l'offrande permettant d'actualiser certaines caractéristiques fonctionnelles de la divinité.

We aim to highlight the complex links between the donors, their offerings and the goddess in the case of a Hellenistic Delian shrine, the Aphrodision of Stesileos. An examination of inscriptions and remains suggests that the votive practice significantly evolved during the second century, as attested by the change in the type of offerings made to the goddess. This evolution takes place when the type of audience attending the sanctuary changes following the expulsion of the Delian citizens ; the nature of these changes seems to indicate an evolution in the divine personality of Aphrodite. The case of this Aphrodision shows the ability of people to adapt the divine figure to their own needs, and the role of offerings in updating some functional characteristics of the deity.

## AUTEUR

**CÉCILE DURVYE**

École française d'Athènes / Université de Marne-la-Vallée

Courriel : [eeeiledurvy@voila.fr](mailto:eeeiledurvy@voila.fr)